



CONSEIL SOCIAL D'ADMINISTRATION de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes réuni à Lyon et en visio le 13 avril 2026

Déclaration préliminaire de vos représentants CGT

Le contexte international de plus en plus violent et guerrier pèse de plus en plus directement sur les travailleurs. Dès à présent, ceux qui dépendent de leur voiture pour venir travailler ou même simplement leur organisation personnelle subissent de plein fouet les conséquences de la guerre que les USA et leurs alliés ont déclenché dans le golfe Persique et en Méditerranée orientale. Ce n'est probablement qu'un début, car le prix du pétrole et de ses dérivés que sont les carburants n'est que le premier pas d'une hausse généralisée des prix, tant ces matières sont indispensables pour tous les produits de la vie courante, tant agricoles qu'industriels.

Et ce ne sont pas les annonces du gouvernement sur sa volonté d'électrifier tant l'industrie, les transports que le chauffage des logements qui changera la donne. Dans tous les cas, pas à court terme tant ce sont des choix structurants, coûteux et dont les effets se mesureront au mieux dans une décennie.

Dans ce contexte incertain, le gouvernement n'a d'autre priorité que de s'en prendre à nouveau au monde du travail et aux droits des salariés. Après avoir privé de nombreux salariés du commerce de leur repos dominical il y a plus de vingt ans, là aussi sous couvert du « volontariat », puis avoir libéralisé le travail de nuit des femmes... au nom de l'égalité femmes-hommes et enfin avoir supprimé le caractère férié du lundi de Pentecôte au nom d'une prétendue solidarité avec les personnes âgées, il s'en prend au 1^{er}-mai. Ainsi, allié une nouvelle fois à l'extrême droite, il attaque le seul jour férié et chômé qu'est le 1^{er}-mai. Rappelons, pour ceux qui l'ont oublié, que le 1^{er}-mai symbolise les combats des travailleurs pour leurs droits et que certains l'ont payé et le payent encore tous les ans de part le monde au prix de leur sang.

Certains seront probablement très heureux de voir des boutiques ouvertes à cette date, en oubliant au passage que le « volontariat » des salariés qui seront derrière le comptoir n'en est pas un. Tous les salariés savent que lorsqu'un patron, petit ou grand, leur demande de travailler le dimanche ou un jour férié, ils n'ont quasiment pas d'autre choix entre être « volontaire » et être mis à la porte à court, moyen ou long terme. Et peu importe leur vie de famille, leur droit au repos ou leur santé. Ce n'est pas l'aumône minable qu'est le doublement du salaire les jours fériés qui peut compenser cela.

[La CGT appelle tous les agents à signer dès maintenant la pétition pour défendre le 1^{er}-mai \(cliquez !\).](#)

La CGT appelle aussi tous les agents à se mobiliser dans les rassemblements et défilés organisés partout en France et dans le monde pour le 1^{er}-mai. Car si aujourd'hui ce sont les salariés des commerces qui sont touchés, pourquoi demain les salariés de l'industrie ou des administrations ne seraient pas concernés ? Se mobiliser, c'est aussi montrer notre détermination à contrer les attaques à venir, que ce soit sur les jours fériés, mais aussi tous nos droits, et affirmer notre volonté d'en gagner de nouveaux : sur le temps de travail, les salaires, la couverture sociale...

Dans ce contexte anxiogène, plusieurs services de la DREAL traversent des situations difficiles et sur lesquelles la CGT affirme avec force qu'elle défendra fermement les agents leur santé, leur sécurité et leurs droits.

Ainsi, nous n'oublions pas les décès qui ont endeuillé plusieurs services entre l'été et l'automne 2025. Il y a en particulier le suicide de notre collègue au sein du service RCTV qui a durablement ébranlé certains collègues et cet ébranlement doit être mesuré et pris en compte par la direction.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence la situation au sein du service EHN, où la CGT a jugé la situation d'une ampleur et d'une intensité telles qu'elles justifient un signalement de danger grave et imminent. Face à ce signalement, nous constatons que la réaction première de la direction n'a pas été l'empathie et l'écoute puisque s'en est suivie une décision verticale d'annonce de réorganisation et de fusion de pôles PN et PME. Il aura fallu toute la véhémence de l'ensemble des représentants du personnel lors d'une formation spécialisée convoquée le jour même pour que la réorganisation soit suspendue, qu'une expertise certifiée soit lancée et qu'une cellule d'écoute des agents soit constituée. Que de temps perdu avant la prise en compte de la souffrance des agents alors que ceux-ci alertent leur hiérarchie depuis des mois, sinon des années et que la CGT relaye leur souffrance aussi depuis trop longtemps. Face à ce contexte qui dure et perdure, la CGT a également saisi l'administration centrale de la situation au sein du service EHN.

Sur ce sujet, la CGT alerte aussi solennellement la direction de la DREAL : il ne saurait être question que l'expertise certifiée soit orientée ou manipulée au mépris de la parole et des attentes des agents pour aboutir à des conclusions de réorganisation ou de transformation qui auraient été écrites d'avance. La CGT demande donc que les représentants du personnel soient impliqués dans toutes les étapes de l'expertise et en aient la maîtrise, du choix du prestataire jusqu'à la remise de ses conclusions. La souffrance des agents doit absolument être entendue et la violence qui leur est faite constatée !

Dans ce contexte, la direction de la DREAL convoque dans la précipitation deux CSA successifs cet après-midi qui concernent toutes les deux les effectifs du BOP 181 risques technologiques et le

choix de supprimer 11 postes à l'organigramme dans ce domaine La CGT considère au vu du contexte interne de la DREAL que nous venons d'évoquer, que l'urgence pour la direction ne devrait pas être de supprimer des postes dans l'organigramme, mais bien de prendre en compte la souffrance infligée aux agents non seulement par la charge de travail, mais aussi par des méthodes d'encadrement inadaptées tant de la direction que de certains chefs de services.

Au vu de cette situation au sein de la DREAL, la CGT est et restera intraitable sur le respect des agents, de leur santé, de leur sécurité et de leurs droits. Ainsi, la CGT ne siègera pas lors des deux CSA de la DREAL ARA de ce 13 avril après-midi.

o-o-o-o